

Zeitschrift: Bulletin du ciment
Herausgeber: Service de Recherches et Conseils Techniques de l'Industrie Suisse du Ciment (TFB AG)
Band: 18-19 (1950-1951)
Heft: 8

Artikel: Carrelages et revêtements
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-145349>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DU CIMENT

AOÛT 1950

18ÈME ANNÉE

NUMÉRO 8

Carrelages et revêtements

Carrelages (revêtements de sols) en pierre naturelle ou artificielle. Point de vue esthétique, hygiénique et technique. La liaison du revêtement avec son support. Les joints. Revêtements de parois. Disposition des plaques et joints.

Le revêtement de sols et de parois considéré autrefois comme un luxe coûteux est d'un usage courant aujourd'hui. Il présente de multiples avantages, par ce que très durable, facile à nettoyer et s'adaptant à tous genres de constructions par la diversité de ses formes et de ses couleurs.

Par leur nature même, ces revêtements relativement minces, n'intéressent que la surface de la construction; ils ne peuvent donc participer à la résistance de l'ensemble, si ce n'est parfois comme élément de répartition des pressions. C'est donc leur support seul qui confère à la construction sa résistance aux charges. Revêtement et support doivent cependant être intimement liés et former un seul bloc; il faut donc porter une attention particulière à cette liaison.

Suivant leur origine, on a des plaques naturelles ou des plaques artificielles. Parmi les premières on trouve des roches pouvant

2 être sciées ou clivées, telles que calcaire (marbre), ardoise, grès, serpentine, quartzite, gneiss, etc. Elles permettent des effets esthétiques et architectoniques qu'on peut modifier à l'infini par le choix de la forme et de la grandeur des plaques, par celui de la nature de leur surface (brute ou travaillée), et par leur disposition.

Parmi les plaques artificielles, on a soit des produits en ciment, soit des produits céramiques. Ces derniers comportent 2 groupes principaux, les plaques à texture poreuse (terre cuite, faïence) et celles qui sont préparées à haute température et dont la texture est compacte (grès, klinker, verre). Les dimensions standard des plaques en céramique varient de 10×10 à 20×20 cm alors que celles des produits en ciment vont jusqu'à 50×50 cm. On utilise aussi des plaques beaucoup plus grandes (pierre naturelle ou artificielle, éternit) pour des revêtements de façades, mais elles nécessitent des systèmes spéciaux de fixation et on n'en parlera pas ici. De même, on a laissé de côté les revêtements en matières diverses, telles que bois, asphalte, résine synthétique, caoutchouc, etc., ainsi que les revêtements pour récipients à acides ou autres corrosifs, bien qu'ils présentent plusieurs points communs avec ceux que nous étudions.



Fig. 1 Petite mosaïque



Fig. 2 Carrelage, ainsi que revêtement de paroi et d'escalier en pierre naturelle

Carrelages pour sols.

Pour les carrelages, on doit utiliser des matériaux s'usant très peu, restant rugueux et ne devenant donc pas glissants à l'usage. Les pierres naturelles et les pierres artificielles peuvent les unes et les autres satisfaire à ces conditions. Parmi les premières, on choisira celles qui ne se polissent pas, ou bien on les façonnera en très petits éléments, ce qui multiplie le nombre des joints et des arêtes et rompt l'uniformité de la surface (petite mosaïque par exemple). Cette technique conduit presque automatiquement à des arrangements géométriques ou artistiques de petites pierres de couleurs différentes et permet de réaliser des revêtements particulièrement esthétiques.

Les plaques en pierre artificielle ont pour avantage d'être fabriquées à la rugosité et à la dureté désirables, qualités qui dépen-

4 dent de la structure du matériau. On peut alors sans inconvénient, poser des tablettes de plus grandes dimensions.

Les plaques en céramique préparées à haute température ont des propriétés remarquables en ce qui concerne leur résistance à l'usure et aux acides et la facilité de nettoyage. Les sols en terre cuite ordinaire s'usent plus rapidement, mais cela donne parfois un cachet spécial aux appartements.

La pose des carrelages

se fait en général au mortier de ciment 1 : 4 (en volume), et parfois 1 : 3 pour les revêtements particulièrement sollicités. Ce mortier de pose, de consistance terre humide, est étendu en couche de 2 cm d'épaisseur environ sur le béton de la construction portante préalablement mouillé. Parfois, avant d'appliquer le mortier, on badigeonne le béton au lait de ciment.

D'après les normes S.I.A. (form. 129), le béton doit être réglé à 2 cm., y compris l'épaisseur des plaques, au-dessous du niveau fini. Si ce n'est pas le cas et que le béton se trouve à plus de 3 cm., il faut compenser la différence par une couche de mortier d'égalisation, par ce que si la couche de mortier de pose dépasse



Fig. 3 Salle de bain avec revêtement luxueux

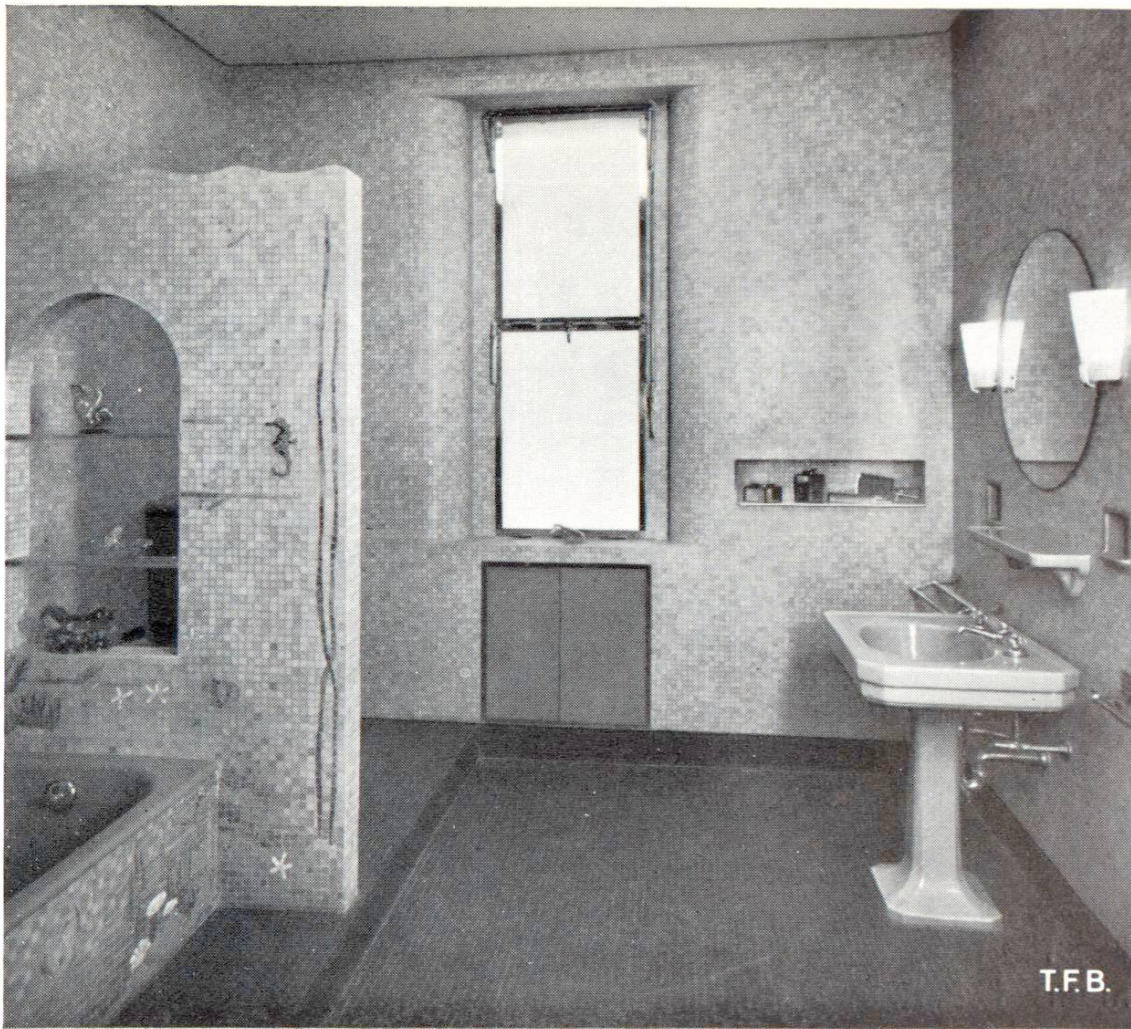


Fig. 4 Toilettes avec revêtement en mosaïque de verre

3 cm., les plaques peuvent s'y enfoncer inégalement et le revêtement n'aura pas une surface unie.

Quand on place des carrelages de petites dimensions ou de la mosaïque, on prépare un mortier humide sur un mètre et demi de largeur et on le saupoudre abondamment de ciment. L'eau en excédent forme avec le ciment une couche pâteuse et très collante. On y place les carreaux puis on les dame au moyen de la « batterolle » jusqu'à ce qu'ils soient exactement au niveau voulu, ce qui nécessite parfois des corrections. On fixe auparavant quelques points de repère constitués par des carreaux câlés provisoirement sur mortier et enfoncés exactement aux côtes voulues, à la règle et au niveau, en tenant compte des pentes éventuelles.

Les porcelaines et les terres cuites de plus de 15 cm. de côté, de même que les plaques en ciment et toutes les pierres naturelles sont damées une à une dans un mortier légèrement plus plastique et sans épandage de ciment.



Fig. 5 Pose d'un revêtement suivant le procédé par collage

Les plaquettes doivent être posées en laissant des joints d'au moins 1 à 2 mm. d'épaisseur afin que le mortier les garnisse complètement. Pour de grandes plaques, il faut que les joints soient aussi plus larges et atteignent 2 à 5 mm. Ceci autorise également de compenser certaines différences de grandeur.

Les joints étroits sont remplis d'un lait de ciment épais. Quant aux plus larges, on les comble jusqu'à $\frac{3}{4}$ de leur hauteur par un mortier gras, et le reste avec une pâte de ciment pur. On forme des joints particulièrement résistants en saupoudrant de ciment la surface du mortier de remplissage avant sa prise complète.

Revêtements de parois.

Parmi les matériaux de revêtement pour parois, les plaques en céramique émaillée occupent une place prépondérante. Ces revêtements sont indiqués dans tous les locaux exposés à l'eau, soit cuisines, salles de bains, toilettes, buanderies, garages, chambres froides, certains locaux industriels, etc. L'art céramique offre une gamme étendue de couleurs durables qu'on peut réhausser encore par le choix de la teinte des joints. On obtient ainsi des revêtements très agréables à l'œil. Il ne faut cependant pas abuser de teintes trop vives pour les joints.

7 Parmi les autres matériaux qui se posent suivant la même technique que la faïence émaillée, on peut mentionner les différents revêtements en verre ou en mosaïque et les plaques de pierre naturelle choisies pour les revêtements spécialement soignés.

Toutes ces applications permettent de réaliser à l'intérieur des maisons des parois d'un effet décoratif certain, d'une grande résistance mécanique et très faciles à nettoyer.

La pose des revêtements de parois

exige pour être bien faite, une grande habileté et beaucoup d'exercice. Chaque plaque sera bien collée sur son support; elle ne doit pas sonner creux et encore moins se détacher. De plus elle sera parfaitement verticale. Les plaques doivent être classées et posées d'après leur teinte et leur grandeur et les joints très réguliers.

Autrefois, on construisait ces revêtements en posant simultanément chaque plaque avec son mortier de support et en la pressant contre la paroi jusqu'à ce qu'elle soit dans la position voulue. Depuis de nombreuses années, un nouveau mode de pose s'est généralisé; il consiste à coller les plaques au moyen d'un mastic au ciment sur la couche de mortier parfaitement réglée. Ce mastic



Fig. 6 La dernière plaque d'une ligne est placée de façon à ménager des joints d'épaisseur régulière

8 au ciment est préparé à la consistance pâteuse; on le laisse reposer quelques minutes puis, après l'avoir pétri plusieurs fois, on l'étend en une couche de quelques millimètres seulement sur la face postérieure des plaques. Si les plaques ou le mortier de support sont spécialement poreux, on fait un mastic légèrement plus plastique. Les plaques ainsi enduites sont appliquées contre le mortier et maintenues à la distance convenable de leurs voisines par des allumettes déterminant des joints d'égale épaisseur.

Dès que les plaques sont collées, on les nettoie avec une éponge humide et on passe les joints à la brosse. Les joints noirs sont réalisés au moyen d'une pâte de ciment pur additionnée de noir de fumée ou de noir de manganèse à raison de 10 % du poids du ciment. Pour les joints clairs, on utilise du ciment blanc, de la chaux blanche ou un plâtre spécial.